

Le Général Nelzir Allard (1798-1877), un Bertrandais célèbre

La commune de la Chapelle-Bertrand s'enorgueillit d'avoir compté parmi ses habitants un ressortissant qui joua, au XIXe siècle, un rôle important aussi bien au plan national que local ; mais sa carrière tant militaire que politique fut longue et très riche. Un article dans ce bulletin ne suffirait pas. Aussi nous n'envisagerons ici que son action locale et encore très partiellement ...

Nelzir Allard, ses origines et sa carrière militaire

Nelzir Allard est né à Parthenay le 27 octobre 1798. Il est le fils de Michel-Ange Allard (1753-1835)¹ et de Catherine Henriette Thibault (1767-1825)². « *La famille Allard est ancienne famille de l'arrondissement de Parthenay. Son père avait été avant la Révolution, procureur du Roi près l'hôtel de ville de Parthenay, et après 1789, il était devenu le premier maire constitutionnel de la ville*³ ». Nelzir est le troisième enfant de la famille Allard qui compte cinq enfants : Saint-Ange, né en 1793, Isidore, né en 1796, Adolphe, né en 1800 et Zoé, née en 1803. Nelzir porte un prénom peu fréquent car d'origine espagnole et correspondant en français à Nazaire. Il lui venait de son oncle et parrain, Jean-Baptiste Allard (1749-1819), le frère de Michel-Ange Allard, curé de Sainte-Croix de Parthenay. Ce dernier s'était exilé en Catalogne à la suite de son refus de prêter serment à la Constitution civile du Clergé (1790)⁴. Nelzir fit ses études à Poitiers et entra très jeune à l'école Polytechnique puis à l'Ecole d'application du génie de Metz en 1817. Il est nommé lieutenant en 1820, et est employé aux travaux de fortifications de Toulon et Perpignan.

Promu capitaine en 1825, il commande, à Montpellier, une compagnie du Génie qui fut désignée pour faire partie du corps expéditionnaire envoyé, en 1830, à Alger⁵. Par la suite, il fut chargé de procéder aux premières reconnaissances armées dans l'Atlas algérien et aux travaux qui devaient consolider l'occupation



française. Sa conduite lors de cette expédition lui valut d'être décoré de la légion d'honneur et élevé à la première classe de son grade. En juin 1831, il fut rappelé d'Afrique pour servir, en qualité d'aide-de-camp sous les ordres du Général de division du Génie Dufriche de Valazé (1780-1838). Ce dernier fut chargé de la direction des projets de défense et des travaux à exécuter autour de Paris. Ce fut à ce moment-là que le Capitaine Allard publia dans le « *Spectateur militaire*⁶ » divers écrits qui attirèrent l'attention sur lui.

En 1836, Nelzir Allard se marie alors qu'il est capitaine de première classe en résidence au Mans (Sarthe). Son épouse, Anne Camille Mercier, née en 1817, appartient à une grande famille d'Alençon : son père Jacques Mercier, manufacturier, notamment d'une fabrique du point d'Alençon s'est investi dans la vie politique : baron d'Empire, président du Conseil général de l'Orne dont il a été à plusieurs reprises député. Nelzir Allard a suivi en quelque sorte les traces de son

¹ Michel-Ange Allard avait épousé, en 1784, à Parthenay, en premières noces Marie Madeleine Turquand, (1751-1785) de cette union est née, en 1785, une fille, Thérèse Chantal Allard

² Le remariage, après la mort en 1785 de sa première épouse, de Michel-Ange Allard avec Catherine Henriette Thibault eut lieu à Parthenay en 1792

³ E. Monnet « *Archives politiques du département des Deux-Sèvres* » Tome second. Portraits et biographies, Niort 1889 p. 5.

⁴ La Constitution civile du clergé est une loi adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 12 juillet 1790, pendant la Révolution française qui réorganisait le clergé français en le subordonnant à l'État plutôt qu'au Saint-Siège.

⁵ L'expédition d'Alger est une campagne militaire, livrée de juin à juillet 1830 par la France contre la Régence d'Alger, dépendant de l'Empire ottoman. Menée par un corps expéditionnaire de 30 000 à 40 000 hommes, elle constitue le premier épisode de la colonisation de l'Algérie par la France.

⁶ Le *Spectateur militaire* était une importante revue militaire française publiée de 1826 à 1914. Fondée par un groupe de généraux, elle servait de plateforme pour discuter des sciences, des arts et de l'histoire militaires.

beau-père ... Le couple eut deux enfants Georges Joseph né en 1837 et Maurice Olympe né en 1842, Tous les deux réaliseront de brillantes carrières militaires, le premier devenant général de division, le second lieutenant de vaisseau.

Chef de bataillon en 1840, Nelzir Allard est nommé Lieutenant-colonel en 1844 et colonel en 1847. Aux journées de révolte populaire de juin 1848⁷, le colonel Allard ne resta pas inactif et offrit ses services et son épée au Général Cavaignac (1802-1857), nommé Président du Conseil des ministres. Celui-ci lui donna la mission d'aller diriger l'attaque des barricades de la place de la Bastille : les 37 barricades furent enlevées dans la journée.

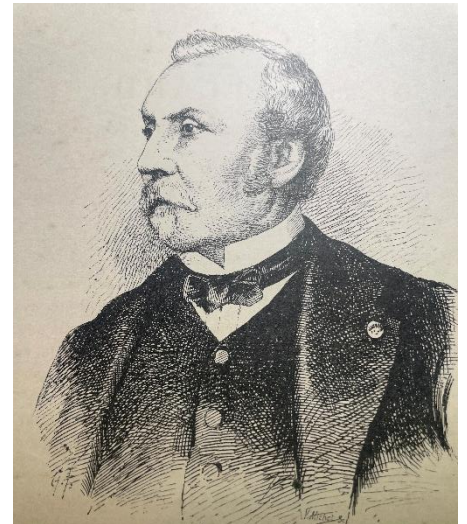
Nelzir Allard, sa carrière politique

En 1849, Nelzir Allard fut, à sa demande, nommé directeur des fortifications à Nantes. En 1851, le prince Louis-Napoléon, Président de la République, le fit Général de Brigade. Dès juillet 1852, il était élevé aux fonctions de Président de la Section de la guerre et de la marine du Conseil d'Etat et il a exercé ces hautes fonctions pendant toute la durée du Second Empire. En 1857, il fut promu au grade de Général de Division.

Après un échec aux élections législatives précédentes dans l'arrondissement de Parthenay, Nelzir Allard battit, en 1837, le député sortant, après une campagne électorale très vive. Il conserva son mandat jusqu'en 1848 : Il siégeait à la Chambre « *dans les rangs du centre gauche qui reconnaissait Adolphe Thiers pour chef et il s'y fit remarquer par la sagesse et la fermeté de ses opinions* ».

Lorsqu'éclata la révolution de 1848, le colonel Allard embrassa la cause de la République. Après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République en 1848, puis à son coup d'Etat du 2 décembre 1851 et à la proclamation du Second Empire, Nelzir Allard « *attacha sa fortune politique à celle de l'Empire* ».

Parallèlement à son mandat national, Nelzir Allard siégeait déjà depuis quinze ans au Conseil général des Deux-Sèvres où il représenta, de 1842 à 1848, le canton de Thénezay. Il devint conseiller général de Parthenay en 1852, assura la vice-présidence de l'assemblée départementale de 1856 à 1859 puis en assumait la présidence de 1861 jusqu'à sa mort en 1877. Son action au sein de cette instance départementale sera l'objet ultérieurement d'une autre étude.



Nelzir Allard, à la Chapelle Bertrand

Parthenaisien de naissance, Nelzir Allard acquiert un manoir des environs de la ville : la Touche-Aury (souvent orthographiée La Touche-Ory). Située au sud-est de la commune de la Chapelle-Bertrand, le fief de la Touche-Aury apparaît dans l'histoire au XIVe siècle et ses possesseurs sont connus à partir du XVIe siècle. A la fin de l'Ancien régime, la Touche-Aury passe à la famille des Olivier, sieur de la Barrière. Lors du décès, en 1822, de la demoiselle Marthe Louise Olivier de la Barrière, sa légataire est sa petite-nièce Thérèse Chantal Allard⁸, la demi-sœur de Nelzir. Devenue propriétaire de la Touche-Aury, elle entreprend de reconstruire la maison principale. En 1834, elle cède une partie de la Touche-Aury à Nelzir et en 1858, elle lui vend en viager « *la maison qu'elle avait fait construire avec toutes ses servitudes et dépendances* ». Devenu propriétaire, le Général Allard « *transforma profondément le domaine et la maison : il supprima*

⁷ Les journées de Juin correspondent à une révolte d'ouvriers parisiens du 22 au 26 juin 1848 pour protester contre la fermeture des ateliers nationaux qui avaient été créés pour fournir du travail aux chômeurs parisiens après la révolution de février 1848

⁸ Comme indiqué dans une note précédente, le père de Nelzir Allard avait épousé, en premières noces, Marie Madeleine Turquand, dont la mère était Marie Madeleine Olivier (1728-1778)

l'ancienne cour et sa clôture, les remplaça par un parterre et édifia un nouveau pavillon au nord de la maison principale, à l'emplacement des anciennes servitudes. ⁹»

Résidant la majeure partie de sa vie dans ses lieux d'affectation durant sa carrière militaire puis à



Paris pendant ses mandats parlementaires, Nelzir Allard considérait la Touche-Aury comme une maison de campagne. Après la chute du Second Empire, le Général Allard s'y retira et dès 1871, il fut élu au conseil municipal de la Chapelle-Bertrand. Le 28 mai, il devint le maire de la commune, après le vote à l'unanimité des onze conseillers municipaux. Il succédait à M. Pied qui avait exercé les fonctions de maire pendant onze ans. Cette séance inaugurale se termina sur une déclaration sans équivoque sur les événements de la Commune de Paris¹⁰ : *« Le conseil, sous l'impression des graves et douloureux*

événements qui s'accomplissent à Paris, ne veut pas se séparer sans adresser ses sentiments de reconnaissance et de vive adhésion au chef¹¹ du Pouvoir exécutif, à l'Assemblée nationale et à notre brave armée qui en délivrant Paris de la dictature monstrueuse de la Commune et des scélérats qui l'ont couverte de sang et de ruines, a bien mérité de la Patrie. Il prie M. le Préfet de transmettre cette expression de ses sentiments au Chef du pouvoir exécutif.¹² » Cette position n'est pas étonnante compte tenu de la position politique du général Allard pendant le Second Empire : il était président d'une section du Conseil d'Etat, un organe essentiel du gouvernement de Napoléon III. De plus, il semble que le général ait même été arrêté un moment par les Communards comme le montre une lettre trouvée dans ses archives : *« Nous avons éprouvé une émotion difficile à décrire à la nouvelle de votre arrestation par des misérables capables de se porter aux derniers excès (...) Dieu soit loué ! Vous êtes rendus à votre famille, à vos nombreux amis, au pays, pour qui vous avez tant fait et qui attend son salut de vous ... »¹³* De même, l'instituteur¹⁴ de la Chapelle-Bertrand, également secrétaire de mairie lui adresse une lettre particulièrement louangeuse : *« Instituteur dans cette commune depuis 34 ans, je suis heureux et fier d'être l'interprète de tous les habitants de la commune et en particulier des membres du conseil municipal, pour vous remercier aujourd'hui de nous avoir fait l'honneur de bien vouloir accepter les fonctions de maire de la commune (...) Moi-même, j'ai été témoin, plusieurs fois, que le petit, le grand, le riche comme le pauvre, n'ont jamais sollicité en vain les services qu'ils vous ont réclamés (...) que vous vous êtes toujours fait un véritable plaisir de satisfaire ceux qui étaient dans le besoin, quand leurs demandes étaient fondées sur les droits de l'équité et de la justice... »¹⁵*

En 1874, eut lieu un renouvellement des maires et des adjoints mais cette fois ci, selon la « loi des maires » (Loi du 20 janvier 1874) qui cherchait à entraver la conquête des municipalités par les républicains : renouant avec les pratiques de l'Empire autoritaire, elle prévoyait la nomination, par le président de la République, des maires et des adjoints des communes chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton ; et leur nomination, par le préfet, pour les autres communes. A la Chapelle-Bertrand, le 26 décembre 1874, lecture est donnée au conseil municipal de *« l'arrêté de M. le Préfet des Deux-Sèvres qui nomme Monsieur Allard Nelzir, maire de la commune... »*. Il le restera jusqu'à sa mort en octobre 1877.

⁹ « *Les vicissitudes de la Touche-Ory de 1542 à 1872 ou l'histoire d'une terre poitevine durant quatre siècles* » Tapuscrit GT 1972.

¹⁰ La Commune de Paris est un gouvernement insurrectionnel mis en place par les Parisiens du 18 mars au 28 mai 1871, après la guerre franco-prussienne de 1870 et le siège de Paris.

¹¹ Adolphe Thiers, président de la République de 1871 à 1873.

¹² Registre des délibérations du Conseil, Archives municipales de la Chapelle Bertrand, 28 mai 1871

¹³ Lettre du maire et des conseillers municipaux de Saint-Georges-de-Noisné, 2 avril 1871. Lettre comportant la signature des membres du conseil. Archives départementales

¹⁴ Il s'agit de M. Fargeau instituteur et secrétaire de mairie de la Chapelle de 1837 à 1877.

¹⁵ Archives départementales des D-S, Fonds du général Nelzir Allard

Une des premières décisions du conseil municipal sous sa présidence fut de réclamer l'application de la deuxième clause du testament de Armand du Chastenet¹⁶ qui prévoyait le versement « *d'une rente de 6000 francs pour les vieillards infirmes pauvres de la Peyratte et communes environnantes* (dont la Chapelle-Bertrand) ». Le général joua un rôle important dans le règlement de ce legs comme en témoigne la longue lettre qu'il adressa au journal « *La Gâtine* ¹⁷ ». L'affaire fut réglée en 1874 lors d'une réunion organisée par le sous-préfet de Parthenay¹⁸. La commune reçut 8000 francs en capital et une rente de 400 francs, somme calculée proportionnellement à sa population qui était alors de 692 habitants.

Au cours des deux mandats de Nelzir Allard, le conseil eut aussi à régler des problèmes de chemins vicinaux, à fixer pour chaque habitant la rétribution scolaire et le traitement de l'instituteur et surtout il s'est heurté à la dégradation de l'église et au financement des travaux nécessaires¹⁹. D'autre part, à l'initiative du Général Allard, le conseil municipal vota l'organisation d'un bureau de bienfaisance « *cette institution*

Commune de La Chapelle Bertrand		Bureau de Bienfaisance	
Dépenses faites ou engagées au 22 9 ^{bre} 1874			
Vêtements d'été aux enfants en juillet 1874	fournitures et façon		113,25
- id - id - (arobes rossard)			8,00
Vêtements d'hiver			
façon en novembre 1874			51,20
fournitures et façon	{ 35,00 (façon) 15,60 (fournitures)		
(Amontalon)			
5 caracos			
6 paires bas de laine			
- Blé acheté et distribué en nature	15 hectol.		195,00
- Pain acheté au boulanger			100,00
- Vêtements d'hiver à 5 familles			38,00
			505,45

charitable permettrait de venir directement en aide aux pauvres de la commune, de recevoir des dons et legs, d'interdire la mendicité d'une manière absolue surtout aux enfants qu'elle dégrade et chez lesquels elle fait naître les plus funestes habitudes...²⁰ » Outre les aides financières, le bureau pourrait « *délivrer des vêtements aux enfants pauvres des deux sexes qui suivent les écoles, tels que des blouses pour les petits garçons et des caracos ou tricots de laine pour les petites filles.* » Il est même prévu « *un comité de dames de la commune pour veiller à la confection et à la distribution de ces vêtements. Il se réunirait une fois par mois et aurait pour secrétaire la Supérieure des sœurs de la Croix, directrice de l'école des jeunes filles de la Chapelle-Bertrand.* » Ce bureau de bienfaisance a fonctionné comme en témoignent des factures de commerçants de Parthenay : Bonnet Frères, place de la mairie (« *Confection pour hommes sur*

mesure, prix fixe marqué en chiffres connus »), Nicolas Jarry, Grande rue (« *Fabrique de laine pour tricots* »)... Plus éloquent est le relevé ci-joint des dépenses du bureau de bienfaisance qui montrent son action en 1874 avec la distribution de vêtements, de blé et de pain.

Sur le plan économique, le conseil municipal, sous les mandats du Général Allard, s'opposa à l'ouverture, comme elles le demandaient, de nouvelles foires dans les communes de Vasles et d'Azay-sur-Thouet : « *considérant que la multiplicité des foires est nuisible aux marchés de Parthenay et que les foires trop multipliées ne sont que des occasions de débauches et de pertes de temps²¹...* » En revanche, il se montra favorable, le 21 mars 1875, à l'établissement d'une station de chemin de fer sur le territoire de la commune de Parthenay. Le général Allard joua un rôle essentiel, en tant que président du Conseil général des D-S pour l'ouverture d'une ligne de chemin de fer entre Bressuire et Poitiers, en passant par Parthenay. La ligne fut inaugurée en 1883, six ans après le décès de Nelzir Allard, et elle passa sur le territoire de la commune de la Chapelle-Bertrand, contrairement aux avant-projets qui la localisait au nord de route Parthenay-Poitiers.

¹⁶ Armand d'Hugonneau du Chastenet (1805-1864) était propriétaire du château de la Mothe-aux-Gentilhommes, diverses maisons à Parthenay et 855 ha de terres sur les communes de La Peyratte, Thénézay, Gourgé et La Chapelle-Bertrand.

¹⁷ Journal « *La Gâtine* » 3 mai 1873. Archives départementales

¹⁸ Ch. Aubrun : « *Armand du Chastenet, un bienfaiteur de la Gâtine oublié* » in Bull. n°21 de la Société historique de Parthenay et de la Gâtine, année 2025 pp.3-7

¹⁹ Cf article Michel Bernier « *L'église et le presbytère de la Chapelle-Bertrand* » in bulletin municipal 2008 sur le site de Capella Bertrandi

²⁰ Conseil municipal 12 avril 1874. Archives municipales

²¹ CM 23 juin 1872 et 29 octobre 1876

En 1876, la nouvelle constitution appelait à élire un Sénat et une Chambre des députés. Le général Allard posa immédiatement sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Parthenay. Il adressa aux électeurs sa profession de foi « *Entièrement dévoué au triomphe des idées conservatrices, je m'appliquerai avec énergie à les faire prévaloir contre les doctrines révolutionnaires et démagogiques qui menacent de nous envahir et à maintenir l'ordre, la paix et les principes religieux et sociaux sur lesquels repose toute société.* » Sur les 20 204 inscrits, il y eut 15 065 votants et le général Allard fut élu avec 8 792 voix. Aux lendemains de son élection, le journal *le Figaro* fit de lui un portrait quelque peu acide : « *78 ans. Conservateur. Tient à passer pour n'être point bonapartiste, mais aura du mal à y arriver. Grand, fort, le type d'un colonel de cuirassiers du Premier Empire, le général Allard préside le conseil général des Deux-Sèvres depuis vingt ans. Général de division du génie, il a passé sa vie à présider. (...) Remarquable par sa facilité d'élocution, le général peut parler douze heures de suite sans le moindre temps d'arrêt. Un beau vieillard, commandeur de la Légion d'honneur.* ²²».

Arrivé à la Chambre, il se fit inscrire parmi les membres de l'Appel au peuple ; mais les fatigues de son grand âge ne lui permirent pas de prendre part aux travaux de l'assemblée²³. Il mourut peu de temps après à Paris, à son domicile rue de Boulainvilliers, dans le 16^e arrondissement, le 25 octobre 1877. La presse nationale (*Le Temps, Le Petit Moniteur universel, Le Siècle, Le Gaulois, Le Constitutionnel...*) fit part de son décès par une courte nécrologie. Le *Mémorial des Deux Sèvres*²⁴ ne lui consacra une nécrologie guère plus importante ! Une cérémonie religieuse eut lieu à l'église de l'Annonciation de Passy et son cercueil fut transporté à Parthenay où il fut inhumé dans le cimetière de la ville qui lui-même fut transféré en 1894 à son emplacement actuel. C'est le 28 mars 1900 qu'apparaît dans les archives municipales de Parthenay la dénomination « *Caserne Allard* » pour désigner la nouvelle caserne édiflée entre 1875 et 1878. Ce grand bâtiment isolé de trois étages fut occupé successivement par un bataillon du



114^e Régiment d'infanterie, les familles de deux pelotons de la Garde Républicaine mobile, les troupes d'occupation allemandes, un détachement de troupes anglaises et enfin par les gendarmes jusqu'à la construction d'une nouvelle caserne (1976). Une rue qui reliait la croix d'Alpin à la rue des Souvinières et qui avait reçu le nom du général Allard, vraisemblablement à sa mort, disparut et son nom fut transféré à la petite rue actuelle reliant la rue du Sépulcre au nouveau boulevard François Mitterrand²⁵. Quant au grand bâtiment, il fut complètement rasé en 1978 et à partir de 1986, le site accueillit une grande surface commerciale.

Michel BERNIER

Le vieux Moulin, 20 décembre 2025

²² Journal *Le Figaro*, 4 mars 1876

²³ La Chambre des députés nommée le 20 février 1876 devait durer quatre ans mais elle vécut à peine dix-huit mois. Le Maréchal Mac Mahon, alors président de la République, voyant tous les Ministres auxquels il faisait appel mis chaque jour en échec, provoqua la dissolution de la Chambre, le 16 mai 1877.

²⁴ 27 octobre 1877 Archives départementales

²⁵ « *Dictionnaire des noms de rue de Parthenay...* », Geste éditions, 2011, p. 23